

AUDIT OUDART CONSEIL
NICOLAS OUDART
Commissaire aux comptes
4 Avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

Tél. : 05 55 71 84 63

Limoges, le 6 avril 2026

Association Ligue Contre le Cancer
Comité de la Creuse
2 bis place Varillas
23000 – GUERET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DECEMBRE 2025

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association la Ligue contre le Cancer Comité de la Creuse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.3 de l'annexe relative à la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 relatif au changement de méthode comptable et à la modernisation des états financiers.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Limoges, le 6 avril 2026.

*Le Commissaire aux Comptes,
AUDIT OUDART CONSEIL,
Nicolas OUDART.*


Nicolas OUDART
Expert-comptable et Commissaire
aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2025	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2024
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles en cours, avances et ac				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	622 500.76	(33 579.34)	588 921.42	607 176.58
Terrains				
Constructions	608 968.26	(23 252.00)	585 716.26	601 939.63
Install. techniques, matériel et outillage industriels	13 532.50	(10 327.34)	3 205.16	5 236.95
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	930.00		930.00	30.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	30.00		30.00	30.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	900.00		900.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	623 430.76	(33 579.34)	589 851.42	607 206.58
STOCKS et EN-COURS				
CRÉANCES	43 245.35		43 245.35	8 317.66
Créances clients, usagers et comptes rattachés				252.76
Créances reçues par legs ou donations				7 001.00
Autres créances	42 305.78		42 305.78	1 063.90
Charges constatées d'avance	939.57		939.57	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	804 786.61		804 786.61	787 033.08
Instruments Financiers A Terme	600 000.00		600 000.00	600 000.00
Disponibilités	204 786.61		204 786.61	187 033.08
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	848 031.96		848 031.96	795 350.74
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 471 462.72	(33 579.34)	1 437 883.38	1 402 557.32
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

Exercice au
31/12/2025Exercice au
31/12/2024

Fonds propres sans droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres réserves

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

FONDS PROPRES - TOTAL I

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II

Provisions pour risques

Provisions pour charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires convertibles

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

DETTES

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs et donations

Dettes sociales

Dettes fiscales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Produits constatés d'avance

EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

1 314 705.54

1 130 782.80

183 922.74

35 470.00

1 350 175.54

1 350 175.54

14 528.05

14 528.05

12 401.00

12 401.00

60 778.79

17 555.00

17 883.14

5 269.05

20 071.60

60 778.79

1 362 080.10

1 178 157.36

183 922.74

(47 374.56)

1 314 705.54

1 314 705.54

12 918.05

12 918.05

7 322.00

7 322.00

67 611.73

18 611.21

17 562.48

3 464.53

27 973.51

67 611.73

1 402 557.32

1 437 883.38

SAS AUDIT OUDART CONSEIL

Nicolas OUDART

Expert-comptable, Commissaire aux comptes

4 avenue de la Révolution

87000 LIMOGES

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations		7 024.00	7 328.00	(304.00)	-4.15 %
Ventes de biens et services		33 171.34	17 194.23	15 977.11	92.92 %
Ventes de biens		19 180.72	14 174.47	5 006.25	35.32 %
. dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service		13 990.62	3 019.76	10 970.86	
. dont parrainages		1 174.38	577.00	597.38	
Concours publics et subventions d'exploitation		13 313.00	18 898.00	(5 585.00)	-29.55 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public		97 573.75	89 265.49	8 308.26	9.31 %
Dons manuels		97 573.75	87 765.49	9 808.26	11.18 %
Mécénats			1 500.00	(1 500.00)	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues		130 786.27	50 684.62	80 101.65	
Reprises sur amort., dépr., prov.					
Produits des cessions d'immo. incorporelles et corporelles					
Utilisations des fonds dédiés		3 550.00	5 314.51	(1 764.51)	-33.20 %
Autres produits		0.61	4.53	(3.92)	-86.53 %
PRODUITS D'EXPLOITATION		285 418.97	188 689.38	96 729.59	51.26 %
Achats de marchandises		2 710.82	434.99	2 275.83	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes		111 327.14	101 803.08	9 524.06	9.36 %
Aides financières		33 895.26	43 191.46	(9 296.20)	-21.52 %
Impôts, taxes et versements assimilés		2 598.01	2 107.52	490.49	23.27 %
Salaires et traitements		60 301.39	56 539.24	3 762.15	6.65 %
Cotisations sociales		16 024.87	13 873.23	2 151.64	15.51 %
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		23 334.16	9 638.11	13 696.05	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cé					
Reports en fonds dédiés		5 160.00	10 560.00	(5 400.00)	-51.14 %
Autres charges		11 267.68	10 831.16	436.52	4.03 %
CHARGES D'EXPLOITATION		266 619.33	248 978.79	17 640.54	7.09 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		18 799.64	(60 289.41)	79 089.05	
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis					
Autres intérêts et produits assimilés		21 939.41	22 885.21	(945.80)	-4.13 %
Reprises sur provisions, dépréciations					
Différences positives de change					
Produits des immobilisations financières cédées					
Produits cessions de val. mob. de plcmnts et instru de trésor					
PRODUITS FINANCIERS		21 939.41	22 885.21	(945.80)	-4.13 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					
Chrg net./cessions de val. mob de plcmnts et instru de trésor					
CHARGES FINANCIÈRES					
RÉSULTAT FINANCIER		21 939.41	22 885.21	(945.80)	-4.13 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2025	31/12/2024	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	40 739.05	(37 404.20)	78 143.25	
PRODUITS EXCEPTIONNELS		125.77	(125.77)	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		6 549.60	(6 549.60)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		(6 423.83)	6 423.83	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	5 269.05	3 546.53	1 722.52	48.57 %
TOTAL DES PRODUITS	307 358.38	211 700.36	95 658.02	45.19 %
TOTAL DES CHARGES	271 888.38	259 074.92	12 813.46	4.95 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	35 470.00	(47 374.56)	82 844.56	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	18 301.14	12 786.62	5 514.52	43.13 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	18 301.14	12 786.62	5 514.52	43.13 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	18 301.14	12 786.62	5 514.52	43.13 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	18 301.14	12 786.62	5 514.52	43.13 %
NON AFFECTÉS				



COMITE DE LA CREUSE

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

CLOS AU 31/12/2025

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE.....	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.1.3 <i>Changement de méthode comptable</i>	6
2.2 DÉROGATIONS	8
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	8
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	9
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	9
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	9
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	9
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	10
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	11
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	11
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025 NEANT</i>	11
3.1.7 <i>Stocks</i>	12
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	12
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	12
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	13
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	13
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	13
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	14
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	14
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	15
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.4 <i>Dettes</i>	16
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	18
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT	18
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	19
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	19
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	21
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	21
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	21
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	21
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	22
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	22
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	22
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	22
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	23
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	23
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	23
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations NEANT</i>	24
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	24

4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	Modalités de répartition des charges	24
4.3.2	Missions sociales	26
4.3.3	Frais de recherche de fonds	26
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	26
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	26
4.3.4	Frais de fonctionnement	27
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	27
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	27
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	27
4.4.1	Principes généraux	27
4.4.2	Principes de valorisation	29
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	30
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	31
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	31
4.6.2	Charges et produits exceptionnels NEANT	31
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	32
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	32
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	34
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	35
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT	35
5.2	AUTRES INFORMATIONS	35
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	35
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	36
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	36
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants (Exemples) :

- Néant

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2025 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2022-06
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.1.3 Changement de méthode comptable

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions des règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

Les changements suivants ont été effectués pour l'Actif :

- Les frais d'établissements sont ressortis du poste « immobilisations incorporelles » et apparaissent désormais sur une seule ligne
- Les « autres immobilisations incorporelles » ont été reclassées sur la ligne « concessions brevets, licences »
- Les « autres immobilisations corporelles » ont été reclassées sur la ligne « installations techniques, matériels et outillages »
- La ligne « titre immobilisations activité du portefeuille » a été reclassée en « autres titres immobilisés »
- Les rubriques de stock détaillé apparaissent désormais sur une seule ligne « stock et en-cours »

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

- Les « avances et acomptes sur commandes » ont été reclassées en « autres créances »
- La ligne « charges constatées d'avance » a été reclassée au-dessus des « valeurs mobilières de placement »

Les changements suivants ont été effectués pour le Passif :

- La ligne « fonds statutaires » est renommée « fonds propres statutaires »
- La ligne « legs et donations en cours de réalisation » a été supprimée
- La ligne « dettes des legs et donations » a été reclassée au-dessus des lignes « dettes sociales et fiscales »

Les changements suivants ont été effectués pour le Compte de Résultat :

Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.

Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles ».

- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la ligne concours publics et subventions d'exploitation.

- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées ».

- Le poste « Salaires et traitement » est reclassé dans le poste « Salaires ». Le poste « Charges sociales » est reclassé dans le poste « Cotisations sociales ». Ces reclassements n'ont pas d'impacts sur le contenu de ces rubriques.

- Les pénalités et amendes fiscales précédemment classées en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».

- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées. Les produits exceptionnels apparaissent désormais sur une seule ligne, « Total des produits exceptionnels ».

- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées. Les charges exceptionnelles apparaissent désormais sur une seule ligne « Total des charges exceptionnelles ».

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	630 035,56		7 534,80	622 500,76
Immobilisations financières	30,00	900,00		930,00
Total	630 065,56	900,00	7 534,80	623 430,76

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	7 534,80
→ ... Travaux peinture		7 534,80
Immobilisations financières	900,00	0,00
→ ... Caution Salle Mairie	900,00	
Total	900,00	7 534,80

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	22 858,98	18 255,16	7 534,80	33 579,34
Amort.Immobilisations financières				
Total	22 858,98	18 255,16	7 534,80	33 579,34

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	30,00			30,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	0,00	900,00		900,00
Total	30,00	900,00	0,00	930,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2025 NEANT

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés		0,00	
→ Autres Créances	42 305,78	42 305,78	
→ Créances reçues par legs ou donations		0,00	
→ Charges constatées d'avance	939,57	939,57	
Total	43 245,35	43 245,35	0,00

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	600 000,00				
Total	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2025	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	136 163,78	
Livrets et comptes épargne	68 622,83	
Comptes à terme		
Total	204 786,61	0,00

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
Créances clients et comptes rattachés		252,76
→ Siège national		252,76
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances	42 305,78	7 001,00
→ Legs à recevoir	35 152,90	
→ Dons à recevoir du siège national	6 342,88	4 105,00
→ Prélèvements automatiques siège national	572,00	558,00
→ Divers produits à recevoir	238,00	2 338,00
Disponibilités	204 786,61	187 033,08
Total	247 092,39	194 286,84

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
<i>Rubriques à détailler</i>		
... La Montagne	123,47	
... MAAF Assurances	407,71	401,33
... Citya	408,39	662,57
Total	939,57	1 063,90

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2025	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2025
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	1 362 080,10	-47 374,56						1 314 705,54
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-47 374,56	47 374,56		35 470,00				35 470,00
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	1 314 705,54	0,00	0,00	35 470,00	0,00	0,00	0,00	1 350 175,54

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		23 928,00	12 918,05	5 160,00	3 550,00	14 528,05
→ ... Subvention ARS socio-esthétique	2021	6 500,00	260,05		160,00	100,05
→ ...Subvention ARS socio-esthétique	2022	1 468,00	1 468,00			1 468,00
→ ...Subvention ARS post-cancer	2021	5 400,00	630,00		630,00	0,00
→ ...Subvention ARS post-cancer	2024	10 560,00	10 560,00		2 760,00	7 800,00
→ ...Subvention ARS post-cancer	2025			5 160,00		5 160,00
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ Legs à détailler...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contributions financières d'autres organismes		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
→ ...						
→ ...						
Total		23 928,00	12 918,05	5 160,00	3 550,00	14 528,05

SAS AUDIT OU PART CONSEIL
 4 avenue de la Révolution
 87000 LIMOGES

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques → Provisions pour litiges → Autres provisions pour risques				
Provisions pour charges → Provisions pour charges sur legs ou donations → Provisions pour entretien des tombes sur legs → Provisions pour indemnités de départ en retraite	7 322,00	5 079,00		12 401,00
Total	7 322,00	5 079,00	0,00	12 401,00

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 555,00	17 555,00		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 152,19	23 152,19		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	20 071,60	20 071,60		
Produits constatés d'avance				
Total	60 778,79	60 778,79	0,00	0,00

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes fiscales :	5 269,05	3 281,53
→ Impôt sur les sociétés	5 269,05	3 281,53
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	17 883,14	17 745,48
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 618,00	1 679,00
→ Caisse de retraite	593,48	375,92
→ Caisse de prévoyance	353,64	345,42
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer	584,00	1 481,31
→ Dettes congés à payer	10 108,40	10 406,89
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 625,62	3 273,94
→ Prélèvement à la source		183,00
Total	23 152,19	21 027,01

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	17 555,00	18 611,21
→ FNP - Factures non parvenues	8 669,59	7 591,95
... Siège national	3 410,35	3 089,58
... EDF	199,47	247,90
... Cabinet Faucher	1 054,49	1 400,47
... La Poste	161,28	
... Marche Pro Santé	400,00	
... Aliad Una		54,00
... K.Lesage	180,00	
... Marché aux fleurs	64,00	
... A.Rousseau	200,00	
... Provision CAC	3 000,00	2 800,00
→ Fournisseurs	8 885,41	11 019,26
... Siège national	90,64	3 431,82
... Asso P'art si part' la	272,70	272,70
... M.Bobée	200,00	100,00
... M.Boutet	160,00	
... V.Bénétreau		45,00
... BS87	402,49	
... Bulle de douceur	205,00	72,00
... Leclerc		152,63
... C2M Services	366,00	411,00
... J.Capot	95,00	
... Office Xpress		88,02
... Douce parenthèse		187,00
... Intermarché		34,01
... Perspectives emploi		10,00
... Fasciaux		213,75
... CD 19	2 502,48	2 984,13
... C.Chaillet		50,00
... Citya	408,39	788,07
... La Poste		175,20
... B.Dos Santos	747,00	45,00
... G.Taddei		100,00
... K.Termeulen		45,00
... S.Fauconnier	240,00	
... S.Forestier	50,00	100,00
... N.Genin	330,00	250,00
... M.Gibard		50,00
... Instant pour L'	300,00	
... L.Kalaora	50,00	100,00
... MAAF	407,71	401,33
... Marché aux fleurs	140,00	384,00
... M.Patzoure,koff		48,60
... A.Novais	110,00	
... A.Picout	1 171,00	315,00
... M.Regouin	73,00	
... G.Taddei	200,00	
... N.Walsdorff	364,00	165,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0,00	0,00
Dettes des legs et donations :	0,00	0,00
Autres dettes :	20 071,60	27 973,51
... Frais des bénévoles + salariés	71,60	411,70
... Recherche régionale	10 000,00	12 000,00
... Recherche nationale	10 000,00	15 561,81
Total	37 626,60	46 584,72

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN NEANT

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

⇒ **CROD à insérer**

 023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2025		Décembre 2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
RESSOURCES				
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-266 996,48	-266 996,48	-161 467,14	-161 467,14
1.1 Cotisations sans contrepartie	-7 024,00	-7 024,00	-7 328,00	-7 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-97 573,75	-97 573,75	-89 265,49	-89 265,49
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-162 398,73	-162 398,73	-64 873,65	-64 873,65
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 498,90		-26 020,71	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 174,38		-577,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-22 323,91		-25 313,41	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-0,61		-130,30	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-13 313,00		-18 898,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-3 550,00		-5 314,51	
TOTAL	-307 358,38	-266 996,48	-211 700,36	-161 467,14

	Décembre 2025		Décembre 2024	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-18 301,14	-18 301,14	-12 786,62	-12 786,62
Bénévolat	-18 301,14	-18 301,14	-12 786,62	-12 786,62
Prestations en nature				
Dons en nature				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-18 301,14	-18 301,14	-12 786,62	-12 786,62

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

023 - COMITÉ DE LA CREUSE		Décembre 2025		Décembre 2024	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		166 382,95	159 392,49	166 749,74	155 586,21
1.1 Réalisées en France		166 382,95	159 392,49	166 749,74	155 586,21
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		142 227,10	135 236,64	132 495,86	121 332,33
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		24 155,85	24 155,85	34 253,88	34 253,88
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		34 594,35	29 256,26	26 132,20	21 582,04
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		34 594,35	29 256,26	26 132,20	21 582,04
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		55 403,03	48 953,93	51 369,45	37 679,15
3.1 Frais d'information et de communication		774,25	774,25		
3.2 Frais de fonctionnement		36 194,98	29 745,88	35 891,50	22 326,97
3.3 Autres charges		18 433,80	18 433,80	15 477,95	15 352,18
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		5 079,00	5 079,00	717,00	717,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		5 269,05		3 546,53	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		5 160,00		10 560,00	
TOTAL CHARGES		271 888,38	242 681,68	259 074,92	215 564,40
EXCÉDENT OU DÉFICIT		35 470,00		-47 374,56	

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Total pays X	0
Total pays Y	0
Total pays Z	0
Total	0

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	108 462,36	25 371,21
→ ... Siège national - Leclerc Octobre Rose		5 561,81
→ ... Siège national - Leclerc cancer adolescent	2 855,85	3 032,27
→ ... Siège national - Legs	105 606,51	
→ ... Siège national - Assurances vies		16 777,13
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	53 936,37	39 502,44
→ ... Manifestations	7 809,00	
→ ... Ventes	19 180,72	14 174,47
→ ... Prestations et autres ventes	-252,76	252,76
→ ... Autres produits affectés aux missions sociales	5 260,00	2 190,00
→ ... Produits financiers	21 939,41	22 885,21
Total	162 398,73	64 873,65

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Autres prod d'activités annexes et prest	0,61	4,53
→ Produits exceptionnels		125,77
Total	0,61	130,30

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	3 550,00	5 314,51
Total	3 550,00	5 314,51

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie de la façon suivante :

1. Salaires : au prorata du temps de travail effectué sur les missions
2. Charges : même répartition que les salaires
3. Cotisation statutaire : suivant la clé de répartition du siège

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 19 décembre 2024.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer et charges locatives	1 178,58	1 014,67	2 357,31	4 550,56
Assurance	240,80	60,20	100,33	401,33
Electricité et eau	1 469,17	367,30	612,17	2 448,64
Téléphone	525,48	131,40	219,00	875,88
Affranchissement	120,10	2 402,40	50,04	2 572,54
Fournitures	1 616,46	748,11	968,38	3 332,95
Maintenance	820,66	601,16	511,91	1 933,73
Cotisation statutaire	6 082,39	2 140,09	3 041,20	11 263,68
Total	12 053,64	7 465,33	7 860,34	27 379,31

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Actions pour les malades	39 354,80	30 095,52
Actions d'information, de prévention et de dépistage	12 446,30	17 009,60
Actions de formation		
Actions de recherche	2 056,21	1 740,54
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	7 926,32	8 826,07
Frais de fonctionnement (dont communication)	15 448,95	13 781,89
Total	77 232,58	71 453,62

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2025	2024
Actions pour les malades	104 650,36	96 885,28
Actions d'information, prévention,dépistage	30 226,15	30 404,30
Actions de formation	1 552,64	108,30
Actions de recherche	5 210,04	4 773,07
Actions autres	587,91	324,91
Total	142 227,10	132 495,86
Versement à d'autres organismes	2025	2024
Actions pour les malades	1 300,00	3 659,80
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	22 855,85	30 594,08
Actions autres		
Total	24 155,85	34 253,88

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2025	2024
Frais d'information et de communication	774,25	
Frais de gestion (<i>à détailler</i>) :		
... Frais de gestion	32 318,35	32 188,30
... Formation administrative		318,37
... Impôts et taxes	835,43	460,60
... Cotisation statutaire	3 041,20	2 924,23
... Charges financières	458,44	74,86
... Dotation aux amortissements	17 975,36	8 853,49
... Charges exceptionnelles		6 549,60
Total	55 403,03	51 369,45

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	5 160,00	10 560,00
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	5 160,00	10 560,00

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2025	2024
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	18 301,14	12 786,62
Total		18 301,14	12 786,62

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

⇒ A insérer

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	82,82	24 155,85			2 461,47		166,53	5 079,00	5 160,00	2 710,82	
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	70 611,57		21 673,02		19 042,55		111 327,14				
Aides financières	9 739,41						33 895,26				
Impôts, taxes et versement assimilés	2 208,42		485,47		-95,88		2 598,01				
Salaires et traitements	42 381,26		5 859,83		12 060,30		60 301,39				
Charges sociales	10 841,43		1 974,47		3 208,97		16 024,87				
Doations aux amortissements et dépréciations	279,80				17 975,36		18 255,16				
Dotations aux prévisions							5 079,00				
Reports en fonds dédiés							5 160,00				
Autres charges	6 082,39			2 140,09		3 045,20		11 267,68			
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices								5 269,05		5 269,05	
TOTAL	142 227,10	24 155,85	0,00	0,00	34 594,35	0,00	55 403,03	5 079,00	5 269,05	5 160,00	271 888,38

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	9 043,65		9 257,49		18 301,14
TOTAL	9 043,65	0,00	9 257,49	0,00	18 301,14

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2025
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 000,00
Total	3 000,00

4.6.2 Charges et produits exceptionnels **NEANT**

Rubriques	Exercice 2025
Produits exceptionnels	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ à détailler ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

CER à insérer

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2025	Décembre 2024
	Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
	RESSOURCES DE L'EXERCICE		
	1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-266 996,48	-161 467,14
	1.1 Cotisations sans contrepartie	-7 024,00	-7 328,00
	1.2 Dons, legs et mécénat	-97 573,75	-89 265,49
	Dons manuels non affectés	-90 098,60	-87 729,50
	Dons manuels affectés	-7 475,15	-35,99
	Legs, donations et assurances-vie non affectés		
	Legs et autres libéralités affectés		
	Mécénat		-1 500,00
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-162 398,73	-64 873,65
	Manifestations	-7 809,00	
	Ventes (dont abonnement à vivre)	-19 180,72	-14 174,47
	Prestations et autres ventes	252,76	-252,76
	Activités de récupération		
	Charges et Produits exceptionnels		
	Droits d'auteurs		
	Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-5 260,00	-2 190,00
	Autres produits affectés		
	Produits financiers	-21 939,41	-22 885,21
	Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-108 462,36	-25 371,21
	2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
	3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
	Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
	Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
	TOTAL DES RESSOURCES	-266 996,48	-161 467,14
	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-54 097,26
	TOTAL	-266 996,48	-215 564,40
	Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	682 664,65	1 335 330,42
	+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	24 314,80	-54 097,26
	Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	18 255,16	-598 568,51
	Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	725 234,61	682 664,65
	B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
	RESSOURCES DE L'EXERCICE		
	1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-18 301,14	-12 786,62
	Bénévolat	-18 301,14	-12 786,62
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	TOTAL	-18 301,14	-12 786,62

SAS AUDIT OUDART CONSEIL
Nicolas OUDART
Expert-comptable, Commissaire aux comptes
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES

LA LIQUE	023 - COMITÉ DE LA CREUSE	Décembre 2025	Décembre 2024
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		159 392,49	155 586,21
1.1 Réalisées en France		159 392,49	155 586,21
Actions réalisées par l'organisme		135 236,64	121 332,33
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		98 315,98	86 325,28
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		29 570,07	29 800,77
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		1 552,64	108,30
Actions de société et politique de santé		587,91	324,91
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		5 210,04	4 773,07
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		24 155,85	34 253,88
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		1 300,00	3 659,80
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		22 855,85	30 594,08
Programmes nationaux		12 855,85	18 594,08
Programmes régionaux et départementaux		10 000,00	12 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		29 256,26	21 582,04
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		29 256,26	21 582,04
Frais d'appel de dons		11 988,11	6 333,95
Frais d'appel des legs		1 495,51	1 814,83
Frais traitements des dons		13 416,79	13 433,26
Frais de traitements des legs		51,85	
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		2 304,00	
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		48 953,93	37 679,15
3.1 Frais d'information et de communication		774,25	
Frais d'information et de communication externe		774,25	
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		29 745,88	22 326,97
Frais de gestion		25 869,25	18 623,77
Formation administrative			318,37
Impôts et taxes		835,43	460,60
Cotisation statutaire 10%		3 041,20	2 924,23
3.3 Autres charges		18 433,80	15 352,18
Charges financières		458,44	74,86
Dotations aux amortissements		17 975,36	8 853,49
Charges exceptionnelles			6 423,83
TOTAL DES EMPLOIS		237 602,68	214 847,40
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		5 079,00	717,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		24 314,80	
TOTAL		266 996,48	215 564,40
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		9 043,65	5 838,32
Réalisées en France		9 043,65	5 838,32
Réalisées à l'étranger			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		9 257,49	6 948,30
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			
TOTAL		18 301,14	12 786,62
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
= Utilisation			
=+Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
21/10/2022	Univr casque VR	2 400,00				644,44	644,44
24/07/2024	Achat locaux	488 970,23				9 779,40	9 779,40
24/07/2024	Achat locaux	19 437,33				1 295,82	1 295,82
24/07/2024	Achat locaux	36 444,99				1 457,80	1 457,80
24/07/2024	Achat locaux	20 044,74				801,79	801,79
24/07/2024	Achat locaux	6 074,16				303,71	303,71
24/07/2024	Achat locaux	36 444,99				2 429,67	2 429,67
04/10/2024	Table massage	1 399,00				279,80	279,80
12/11/2024	Aménag bureaux	1 551,82				155,18	155,18
11/12/2024	PC Dell	3 322,66				1 107,55	1 107,55
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
2024							
2025							
Total		616 089,92	0,00	0,00	0,00	18 255,16	18 255,16

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN NEANT

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	24			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	17	1 027	1	18 301
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	41	1 027	1	18 301

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,82€ (nbre heure équivalent temps plein x 17,82€), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	2	3 619	2
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	2	3 619	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 403
6257 - Réceptions	Restauration	85
6063 - fourniture		116
6066 - Essence	...	41
...	...	
Total		2 488

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 878 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.